

Offre d'emploi

AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Entraide Familiale a vocation à répondre aux difficultés quotidiennes liées au maintien à domicile

Les différents publics accompagnés

- ▶ Les personnes en situation de handicap (physique, sensoriel, psychique, etc.) qui souhaitent préserver leur autonomie, vivre à domicile, maintenir du lien social, ...
- ▶ Les personnes âgées qui souhaitent préserver leur autonomie et rester à domicile.
- ▶ Les personnes malades qui ont besoin d'une aide ponctuelle dans leur quotidien.
- ▶ Les personnes en établissement qui souhaitent maintenir du lien social avec l'extérieur.
- ▶ Les personnes qui souhaitent déléguer l'entretien de leur domicile.

Les missions de l'auxiliaire de vie sociale

Il/elle effectue un accompagnement social et un soutien auprès des publics fragiles, dans leur vie quotidienne. Il aide à faire (stimule, accompagne, soulage, apprend à faire) et/ou fait à la place d'une personne qui est dans l'incapacité de faire seule les actes ordinaires et les actes essentiels de la vie quotidienne.

Les principales activités de l'auxiliaire de vie sociale

- ▶ L'accompagnement et l'aide aux personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne (aide à la mobilité, aide à la toilette, aide à l'alimentation).
- ▶ L'accompagnement et l'aide aux personnes dans les activités ordinaires de la vie quotidienne (aide à la réalisation des courses, aide aux repas, travaux ménagers courants).
- ▶ L'accompagnement et l'aide aux personnes dans les activités de la vie sociale et relationnelle (stimule les relations sociales, accompagne dans les activités de loisirs).

Les conditions d'accès

Diplôme exigé : DEAVS / Titre ADVF ou mention complémentaire : « aide à domicile »

- ▶ Qualités relationnelles, capacité d'écoute, discrétion
- ▶ Capacité d'organisation et d'autonomie, prise d'initiative
- ▶ Savoir travailler en équipe

Informations contractuelles

Contrat :	<input checked="" type="checkbox"/> CDI	<input type="checkbox"/> CDD	Date de début : dès que possible
Rémunération horaire :	Catégorie C1 : selon convention collective Branche de l'Aide à Domicile, ancienneté et expérience		
	Durée du travail : 130h/mois soit 30h/semaine		
Secteur d'intervention :	La Rochelle CDA, Ile de Ré, Pays d'Aunis		
	Indemnités kilométriques conventionnelles : 0,35€/km /		
	Temps de déplacement rémunéré / Indemnités accompagnement des personnes : 0,50 €/km		
	PERMIS + VEHICULE EXIGE		
Organisation du travail :	Planning mensuel / 2 jours de repos hebdomadaire + une demi-journée d'indisponibilité / Travail du week-end et jours fériés : roulement 1 sur 3 / Téléphone professionnel		

Déposer une candidature à l'attention de Madame Audrey GONDEAU

Par courrier : 5 Rue du Bois d'Huré, 17140 LAGORD // Par mail : entraidefamiliale@udaf17.fr